

Plan Local d'Urbanisme

Plan de zonage

Parties urbanisées - Nord - 1/2 500

Vu pour être annexé à l'arrêté n° 2026_051

Cachet de la mairie et signature du maire :

En date du 30 Mars 2026

Soumettant à enquête publique la révision du Plan Local d'Urbanisme



Prescription de la révision du PLU le 11 Juillet 2023
PLU approuvé le 28 Janvier 2011

Dossier du PLU réalisé par



PERSPECTIVES
303a rue Deshayes, 10000 Troyes
0325 40 05 90
perspectives@perspectives-urba.com

Définition des zones

UA	Zone urbaine de centre-bourg (secteur A du FAUAP)
UB	Zone urbaine de faubourgs (secteur B du FAUAP)
UC	Zone urbaine de périphérie
UCt	Zone urbaine du camping
UE	Zone urbaine destinée principalement aux activités de loisirs et de sports
UY	Zone urbaine destinée principalement aux activités économiques
UX	Zone urbaine destinée principalement à l'accueil des activités économiques non nuisantes, à vocation de commerces, de services et tertiaire
1AU	Zone d'urbanisation future
A	Zone agricole
An	Zone agricole inconstructible des secteurs cultivés pour la vigne
N	Zone naturelle
Ne	Secteur dédié aux activités de la déchetterie

LEGENDE

	Limite de commune		Limite de zone
	Espace Bois Classé à protéger (art. L.151-38 C2J)		Construction détruite (à titre indicatif)
	Zone à dominante humide par diagnostic de la DREAL		Construction manquante au Plan Cadastriel Informatisé (à titre indicatif)
	Secteur à préserver au titre de l'article L.151-19 CU		Jardins, vergers et boisements
	Secteur soumis à GAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation)		Parcs et espaces publics
	Cheminement piétons identifiés (art. L.151-38 C2J)		Périmètre de centralité commerciale au sens du SCoT
			Périmètre sanitaire autour des exploitations agricoles (à titre indicatif)

